

Mai

Du mardi 22 au vendredi 25 mai
Expo (Plaisirs Partagés) - Mairie

Samedi 26 mai

Cérémonie de la citoyenneté - 11h30 Mairie

Mercredi 30 mai

Conseil municipal - 20h Mairie

Jeudi 31 mai

Don du sang (Beaurains Sang pour Sang)
14h30-18h30 Salle J. Dellacherie

Juin

Vendredi 1^{er} juin

Apéro concert AMA
20h Salle J. Dellacherie

Samedi 2 juin

Sortie à Ambleteuse (Beaurains Rando Nature)
8h Place Varlet

Vendredi 8 juin

Attention show devant (Talents en Scène)
Salle J. Dellacherie

Samedi 9 juin

Concours de pétanque (La boule beaurinoise)
14h Square Varlet Maison Coluche

Lundi 11 juin

Concert groupe vocal «APHASIA»
15h Centre social- Salle Petipa

Samedi 16 et dimanche 17 juin
20h Gala Art of Dance (samedi)
15h (dimanche)

Salle Isabelle de Hainaut - Bapaume

Samedi 16 et dimanche 17 juin

Portes ouvertes Boréal Parc
Centre commercial - Beaurains

Lundi 18 juin

Appel du 18 juin 1940
18h30 Place de la Fontaine

Samedi 23 juin

Fête des écoles Jean Haniquaut
14h Centre multisports Jean Haniquaut

Dimanche 24 juin

Spectacle de danse et éveil initiations
16h Salle J. Dellacherie

11h Fête de l'école Saint Jean Notre-Dame

Mardi 26 juin

Accueil des nouveaux habitants
19h Salle des mariages - Mairie

Mercredi 27 juin

Conseil municipal - 20h mairie

Vendredi 29 juin

Fête de l'école Jean Moulin

Samedi 30 juin

Gala de l'école municipale de danse
20h Espace François Mitterrand - Achicourt

Juillet

Dimanche 1^{er} juillet

Gala de l'école municipale de danse
16h Espace François Mitterrand - Achicourt

Vendredi 6 juillet

Fête des AMA
Salle J. Dellacherie

Vendredi 13 juillet

Repas familial - 18h30 Centre Chico Mendes

Samedi 14 juillet

Fête du 14 juillet
De 10h à 18h Cours des écoles Jean Haniquaut

Jeudi 26 juillet

Don du sang (Beaurains sang pour sang)
14h30 Salle J. Dellacherie

Septembre

Samedi 1^{er} septembre :

Libération de Beaurains
18h30 Place de la Fontaine

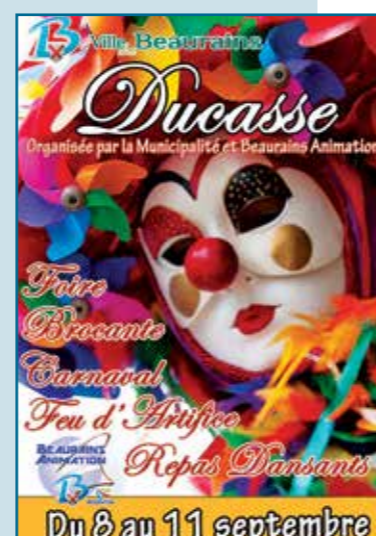
Du 6 au 10 septembre Ducasse de Beaurains

Jeudi 6 : 18h30 Remise des mérites associatifs -
Résultats du concours des maisons et balcons fleuris

Samedi 8 : 12h Brocante ; 21h repas

Dimanche 9 : Apéro qu'on sert ; Défilé carnavalesque

Lundi 10 : Repas moules-frites «Génération Yéyé»



n°47

Mai 2018

Beaurains Notre Ville

Journal d'Informations Municipales



La voirie : compétence de Pierre Ansart
Vice-Président de la CUA



Sommaire

- P.4 & 5 Un oeil dans le rétro
- P.6 & 7 Scolaire
- P. 8 Nature
- P.9 Evenementiel
- P.10 La voirie : compétence de Pierre Ansart Vice-président de la CUA
- P.11 Mise à l'honneur : M. Delestré
- P.12 & 13 Culture & TPE
- P.14 Le centre social municipal Chico Mendès
- P.15 L'histoire continue & Sécurité
- P.16 Budget : Compte administratif
- P.17 C'est l'été : Concours des maisons et balcons fleuris
- P.18 État-civil, En bref & Infos pratiques
- P.19 En bref & Infos pratiques
- P.20 Vos rendez-vous



PERMANENCES SOCIALES

CCAS : Mme VENEL
Lundi et jeudi de 14h à 16h
Mardi et vendredi de 9h à 11h
ou sur rendez-vous.
Téléphone : 03 21 50 90 63



MAIRIE

horaire d'ouverture de la mairie :
Du lundi au vendredi
de 8h à 12h15 et de 13h30 à 18h
Fermée au public le jeudi matin
Téléphone : 03 21 50 90 60



Responsable de publication : Pierre ANSART
Directeur de la publication : Jean-Louis PETIT
Conception et réalisation : Guy BUONO, Kenam IBISEVIC, Jocelyne CZARNOWSKI
Rédaction : Comité de rédaction : Pierre ANSART, Jean-Louis PETIT, Christian CABARET, Cédric DUPOND, Christina BÉTRÉMIEUX, Kemal IBISEVIC, Anne WALLET, Aurore LEFÈVRE, Cédric DERROY, Audrey LESAGE, Hubert TOURNEUX, Jocelyne CZARNOWSKI, Pascale ANSART, Kenam IBISEVIC, Christine LEGARDIEN, Sabine GALLET
Charte graphique : Service Communication de la Ville
Impression : Imprimerie BRUNEAUT.
- Tirage : 2 900 exemplaires - Dépôt légal 2^{ème} trimestre 2018 - N°ISSN 0995-6603

Pour toujours plus d'informations, abonnez vous à la Newsletter sur le site mairie-beaurains.fr
Et suivez la Mairie de la Ville de Beaurains sur Facebook



Inscriptions aux accueils de loisirs été 2018

Les accueils de loisirs se dérouleront du lundi 9 juillet au 27 juillet (15 jours de fonctionnement) et du lundi 30 juillet au vendredi 24 août 2018 (19 jours de fonctionnement – fermeture le mercredi 15 août 2018)

Les inscriptions se tiendront au Centre Social du lundi 4 au samedi 16 juin 2018 aux horaires suivants :
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30.
Mardi de 8h30 à 12h30.
Samedi de 9h00 à 12h00.

À fournir obligatoirement avec le formulaire d'inscriptions les documents ci-après :
- copie des attestations d'assurance, de mutuelle, de sécurité sociale, de domicile (pour tout enfant non domicilié sur la commune mais scolarisé à Beaurains)
- copie du carnet de vaccinations

PERMANENCES SOCIALES

CENTRE SOCIAL MUNICIPAL CHICO MENDÈS

Horaires d'ouverture du centre municipal en périodes scolaires :
Du lundi au vendredi 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
Fermé le mardi après-midi

Téléphone : 03 21 21 28 90

Consultation PMI :

Les 2^{ème} et 4^{ème} mercredi de chaque mois
Téléphone : 03 21 21 28 90

Le Relais Assistantes Maternelles :

Le lundi et jeudi de 13h30 à 17h00 permanence téléphonique
Et la possibilité d'une rencontre sur rendez-vous
Téléphone : 03 21 21 28 90

Le Conseil Départemental : Mme TCHERNOFF.

Permanence le jeudi matin sur rendez-vous
Téléphone : 03.21.15.21.00

ESPACE JULES VERNE Rue Pierre CURIE

Horaires d'ouverture de l'Espace Jules VERNE :
Se rapprocher du centre social municipal Chico MENDÈS
Téléphone : 03 21 21 28 90

La Mission Locale : (18-25 ans).

Les jeunes Beaurinois peuvent venir s'inscrire en Mission Locale sur rendez-vous au 34 rue Pascal à Achicourt.
Tél : 03 21 24 31 60.

La CAF : assistantes sociales

Sur rendez-vous : 03 21 24 73 30

Entreprises ou commerces, nouvelles implantations :

La Villa Zen & Spa 52A, rue Pierre Curie
«L'empreinte» Atelier d'Art, rue Jean Jaurès

Cimetière & Jardins publics / Ouverture-Fermeture

Cimetière : du 1^{er} octobre au 28 février de 7h30 à 17h30
du 1^{er} mars au 31 octobre de 7h30 à 19h.
Jardins publics : du 1^{er} octobre au 28 février de 7h à 19h
du 1^{er} mars au 30 septembre de 7h30 à 22h.



Passage de la balayeuse :
Jeudi 5 juillet

Baptêmes républicains



Lou DUWICQUET
2 septembre



Charly DUWICQUET
2 septembre



Alysée MILLUY
31 mars

Naissances

Février : Anissa EL OUAFIR PLOMION, Léa SAVOYE, Nicolas LOEIL, Emma FREMONT, Adam PIERRE-ELIES, Luca GOSSE CANEDO

Mars : Eman IBISEVIC, Djoey SCHULER, Samuel GAPENNES

Avril : Margaux THICKETT, TOM DELIGNE

Décès

Février : Denise CORRION épouse DELABRE,

Mars : Alain FLEURENT, Germaine CRÉPIN veuve CUVELIER, Henriette CRONYE veuve BAR, Suzanne MALBRANQUE veuve BENOIT, David MARTEL, Danièle BAGARD veuve BICHE, Viviane LEMAIRE épouse CHEDAL, Georges CAILLERET, Bernard GAILLIARD, Suzanne PARRAUT veuve GAYOT

Avril : Violette SAINT épouse POT, Luc ALTIPARMAKIAN



EN BREF & INFOS PRATIQUES

Inscriptions aux activités du centre social saison scolaire 2018-2019

Les inscriptions aux activités du Centre Social pour la saison scolaire 2018-2019

- accueils périscolaires
- restauration scolaire
- ateliers adultes
- ateliers culturels...

se dérouleront au Centre Social du lundi 9 juillet au vendredi 24 août 2018.

ATTENTION tout enfant non inscrit pendant cette période ne pourra être accueilli aux services de restauration scolaire et accueils périscolaires les lundi 3 et mardi 4 septembre 2018 (comptant sur votre compréhension).

A fournir obligatoirement avec le formulaire d'inscriptions les documents ci-après (si non à jour) :

- copie des attestations d'assurance, de mutuelle, de sécurité sociale, de domicile (pour tout enfant non domicilié sur la commune mais scolarisé à Beaurains)
- copie du carnet de vaccinations
- certificat médical (inscriptions école municipale de danse)

Infos+

Nous vous proposons le KIOSQUE FAMILLE qui permet de payer à distance vos factures 24h/24h, 7js/7js, de réserver des repas, de réserver des périodes mercredis loisirs et vacances (petites vacances)...

Nous nous tenons à cet effet à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugeriez utile
(Tél. 03 21 21 28 90 - chicomendes.beaurains@gmail.com)

Naturellement Vôtre

Un goût de printemps s'est affirmé avec ce joli mois de mai, significatif de regain d'énergie et d'enthousiasme.

La nature entre chaque jour dans la ville. Aussi, que vous viviez en maison individuelle ou en appartement, je vous invite à contribuer à l'embellissement de la Ville en participant au concours annuel « des maisons et balcons fleuris ».

Saluons ici le travail de nos jardiniers municipaux qui assurent, au quotidien, l'entretien et le fleurissement des espaces verts répartis sur la ville.

Durant ces derniers mois, la chasse aux œufs, la randonnée des 4 clochers, l'opération « Nettoyons la nature », le concept grainothèque, furent autant d'animations propices qui se sont déroulées en phase avec le bien-être et l'environnement.

Qui dit nature, dit propreté avec l'objectif d'une qualité de vie préservée. En tant qu' élu, je réitère un appel aux gestes civiques dont nous détenons une grande responsabilité : rappelons que la propreté urbaine est l'affaire de tous.

Adoptons les bons réflexes simples dans nos espaces publics.

En vous souhaitant de beaux jours partagés.

Votre Maire,
Pierre ANSART

Beaurains notre Ville



Congrès des Anciens Combattants - Mars



M. Pierre Ansart a reçu la Plaquette Nationale des Anciens Combattants - Mars



Chasse à l'oeuf - Avril



Journée de la Déportation - Avril



Concert des Orphéonistes - Avril

Ensemble fleurissons la ville - Participez

Le concours des maisons et balcons fleuris est inspiré du concours national des villes et villages fleuris.

Cette tradition remonte à 1959 lorsque le gouvernement de l'époque charge le commissariat général au tourisme d'inciter les français à fleurir leur ville, village, maison ou ferme.

Chaque année, dès l'arrivée du printemps, aux quatre coins de Beurains avec ou sans concours, les villageois ornent leur demeure des plus belles couleurs végétales.

Ces passionnés se retrouvent en septembre à l'ouverture des festivités de la ducasse pour la remise des prix.

Fleurir son jardin, sa maison ou son balcon, c'est partager avec les visiteurs et les passants l'image d'un quartier et d'une ville où l'on aime vivre.

Si vous souhaitez participer à ce concours, nous vous invitons à vous inscrire jusqu'au 20 juin 2018 en retournant ce coupon en **Mairie de Beurains - Accueil - 1, Place de la fontaine BP 90027.**



En 2017, M. Gondek Jean a remporté le concours des maisons fleuries

REGLEMENT DU CONCOURS

Article 1 : Les concurrents seront départagés selon la simplicité et le goût de leur décoration plutôt que sur l'abondance ou l'importance des sommes engagées.

Article 2 : Le jury sera composé de personnes qualifiées et d'Elus Municipaux, il sera présidé par Monsieur DERUY, conseiller municipal.

Article 3 : Le jury circulera dans la Commune et procèdera à la notation des maisons concurrentes en effectuant deux passages dans une période comprise entre le 1er juillet et le 24 août 2018.

Article 4 : Les membres du jury ne pénétreront pas dans les propriétés ; seule pourra être prise en compte pour le concours la décoration visible de la rue.

Article 5 : Les habitations se répartissent en 2 catégories distinctes :

- Fenêtres et balcons garnis de jardinières fleuries.
- Maisons avec pelouse, arbustes et parterres fleuris.

Article 6 : Le concours est doté de 1 000 € de prix.

Article 7 : Le présent règlement est affiché en Mairie pendant la durée du concours.

Article 8 : Est déclaré hors-concours pour l'année 2017 le premier prix dans chaque catégorie du concours des deux années précédentes.

Article 9 : Les participants au concours sont priés de bien vouloir se faire inscrire en Mairie, au plus tard le mercredi 20 juin 2018 en déposant le bulletin ci-dessous à l'accueil.

Article 10 : Le personnel de la Commune et les membres du Conseil Municipal, ainsi que leurs conjoints ne peuvent participer à ce concours.

FLEURIR SA MAISON, C'EST EMBELLIR SA VILLE.

Commune de Beurains - Bulletin de participation au concours Maisons et Balcons fleuris 2018

M/MmeTél.....

Adresse complète :

Participation au concours 2018 : Fenêtres et balcons garnis de jardinières fleuries
Maisons avec pelouses, arbustes et parterres fleuries

Date :

Signature :

Compte administratif

Le mercredi 28 mars dernier, les membres du conseil municipal ont pu prendre connaissance et valider le compte administratif de la commune et le compte de gestion de Monsieur le receveur municipal (percepteur).

Présentés par l'adjoint aux finances Cédric DUPOND, ces 2 documents retracent et permettent donc le contrôle des dépenses et des recettes réalisées pour l'année écoulée. Ils reprennent de ce fait tous les mandats et titres de recettes émis en 2017. Le compte de gestion établi par le comptable de la commune retrace, quant à lui, les encaissements et paiements effectués au cours la même année. Les deux comptes

doivent afficher des résultats similaires.

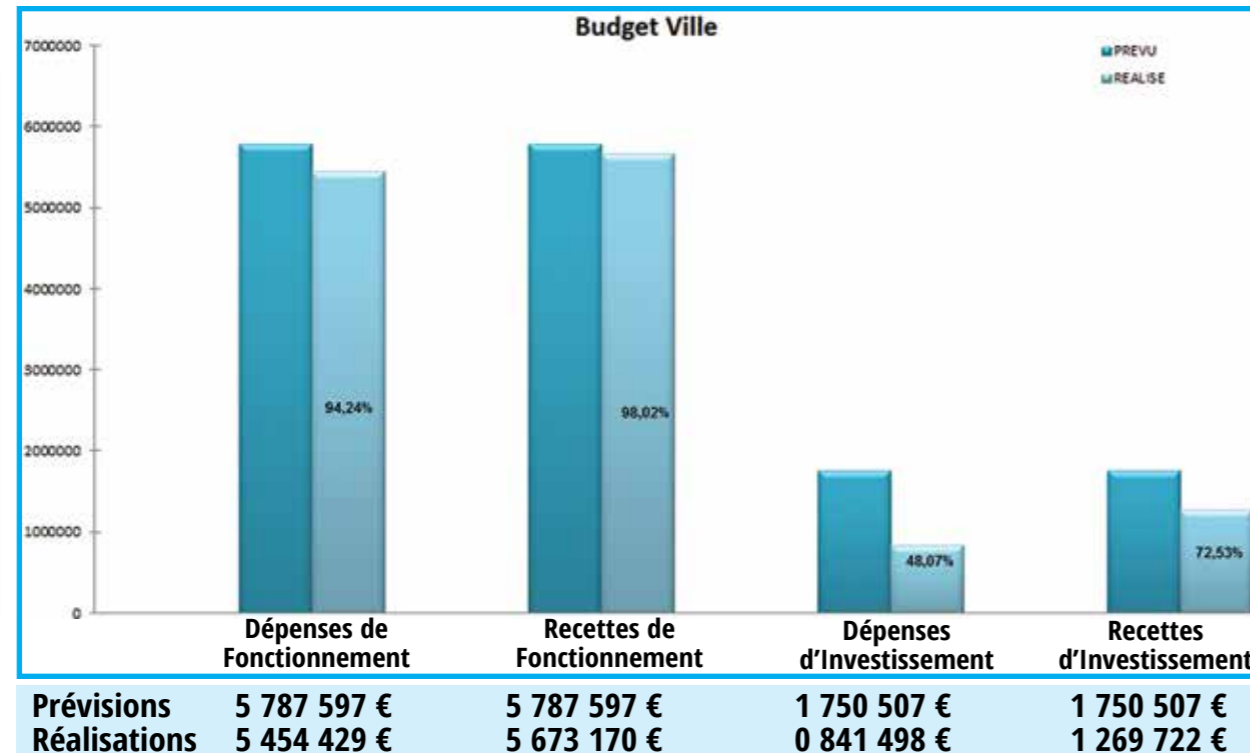
En 2017, pour ce qui concerne les investissements de la commune la différence entre les dépenses et les recettes laisse apparaître un excédent de + 428 223,61 euros.

Pour la partie fonctionnement du budget les recettes globales se sont élevées à 5 673 170,29 euros et les dépenses à 5 454 428,71 euros. Soit un Excédent de + 218 741,58 euros.

Ce bon résultat à été rendu possible par des taux de réalisation du Compte administratif 2017, c'est à dire le degré de consommation des crédits et de recouvrement des recettes particulièrement performants.

Ils sont de :

- 94,24 % pour les dépenses de fonctionnement
- 98,02 % pour les recettes de fonctionnement
- 48,07 % pour les dépenses d'investissement
- 72,53 % pour les recettes d'investissement



En ce qui concerne les restes à réaliser de l'exercice 2017, c'est-à-dire les différents engagements tant en dépenses qu'en recettes prévus au budget 2017

qui n'ont pu, pour diverses raisons, être réalisés avant la fin de l'année et qui sont donc reportables, la situation est la suivante :

L'année 2017 a donc été une excellente année du point de vue des finances communales et le conseil municipal a fort justement approuvé le compte de gestion de monsieur le receveur municipal et le compte administratif de la commune. L'excédent de fonctionnement d'un montant de 218 741,58€ viendra bien sur abonder les recettes du budget 2018.

Recettes d'investissement : 311 700 euros
Dépenses d'investissement : 154 436 euros
Soit un écart positif de + 157 264 euros

A l'issue de ce vote, Monsieur Pierre ANSART, Maire, a remercié l'adjoint aux finances, le directeur général des services et les deux agents des services financiers de la commune pour le travail de suivi des recettes et des dépenses communales et leur efficacité dans le cadre des engagements définis par la municipalité.



Opération ville propre - Mars

Commémoration du 19 mars



Concert de printemps - Avril



Le festival des Majorettes - Avril

Beaurains 2000 cyclo - Journée rando - Avril

Clin d'oeil aux Temps Éducatifs

Comme un adieu !

80 des 250 enfants inscrits sur les Nouvelles Activités Périscolaires avaient choisi d'être les interprètes d'un spectacle « grand format » et multi-activités. Leurs objectifs : se produire sur scène, être acteurs d'une création commune, s'initier aux arts du cirque, de la danse, du chant... Leur récompense : une salle comble, un public enchanté, des émotions partagées.

L'an prochain il n'y aura plus de NAP, mais il y aura toujours des enfants, des Temps Educatifs et l'envie irrésistible de revivre de telles fêtes. Merci à tous les animateurs pour leur investissement et leur bonne humeur.



La dernière fête des Nouvelles Activités Périscolaires



Le retour du mercredi

Le lundi 3 septembre sera le jour de la rentrée 2018-2019. Beaurains rejoindra les 43% des communes de France qui avaient choisi cette année de retrouver l'organisation des semaines de quatre jours réformées en 2013.

Les conseils d'école ont plébiscité la proposition de revenir également aux horaires de classe : de 8h45 à 11h45 et de 13h45 à 16h45.

L'accueil de loisirs du Mercredi sera proposé aux familles toute la journée. Toutes les informations pour la rentrée seront disponibles en juin au centre social Municipal Chico Mendès.

Rentrée pour tous ! Inscriptions des écoles

Infos+

Ecole maternelle Jean Haniquaut

Le lundi toute la journée ou le soir après 16h30 en prenant rendez-vous au préalable en téléphonant au 03 21 51 20 77

Se munir d'une carte d'identité

Une réunion pour les nouveaux inscrits aura lieu le samedi 16 juin de 11h à 12h

Ecole primaire Jean Haniquaut

Les inscriptions auront lieu chaque mardi à partir du 15 mai 2018 jusqu'au 19 juin 2018 ou éventuellement sur rendez-vous au 03 21 71 34 80

Ecole Jean Moulin

Dès à présent sur rendez-vous au 03 21 73 27 41

Les expositions du Cercle de L'Arrageois

Dans le cadre des journées du « souvenir de la déportation », le cercle Aragon de l'Arrageois a organisé deux expositions :

La première sur la déportation témoigne des ignominies du nazisme.

En cette période de résurgence, le devoir de mémoire reste indispensable.

La seconde « Mémoire cheminote de 1938 à 1948, relate l'engagement des cheminots. Les liens étroits qui unissent le chemin de fer et les services publics sont toujours d'une actualité brûlante.

« Nous remercions particulièrement M. Pierre Ansart, maire de la commune de Beaurains M. Bernard Belgeulle, président

de l'ANACR 62 pour le prêt de l'exposition sur la déportation.

Messieurs Pierre Outerrick et Pierre Cheret, auteurs de l'exposition sur les cheminots, présents au débat de l'après-midi.

Celui-ci a réuni une cinquantaine de personnes, après la diffusion du film : « Demain, la grève ».

Nous vous félicitons de la qualité du débat, révélateur des problèmes auxquels sont confrontés les services publics actuellement,

problèmes soulignés par les deux représentants syndicaux : M. Didier Costenoble de la F.S.U du Nord et

M. Ludovic Lesage de la C.G.T des cheminots d'Arras ;

Nous tenons encore à remercier les participants et l'ensemble des acteurs qui ont animé cette manifestation. »

Jean-Jacques Guillemant président de l'association.



Deux jours pour se souvenir...

SÉCURITÉ

Rappel : Code de la route

- Respecter les priorités à droite pour les automobilistes venant de Croisilles, suite au feu implanté Avenue François Mitterrand. A savoir : Résidences les Coteaux de Beaurains, Wartel, La Pigache et Ringo.
- Le non stationnement des voitures sur les trottoirs, avenue François Mitterrand, afin de laisser le passage des personnes accompagnées de poussettes sans qu'elles soient obligées de descendre sur la route avec le risque d'être fauchées par une voiture.



Vol par ruse

Le Commissariat de Police d'Arras nous informe de la recrudescence ces derniers jours de vols par ruse. Les faits ont essentiellement visé des personnes âgées. Les modes opératoires ont été les suivants :

Faux agents de la Ville, faux couvreurs, faux agents des eaux, faux policiers

Voici quelques conseils de prudence, si vous avez des personnes âgées dans votre voisinage, merci de les en informer:

Ne vous fiez pas à un uniforme ou à un document; demandez une carte professionnelle.

En cas de doute, appelez l'entreprise ou l'institution concernée.

Ne laissez pas un inconnu pénétrer chez vous sans avoir préalablement vérifié sa qualité. Si le vendeur est insistant, prévenez la police ou la gendarmerie en composant le 17.

S'éclater avec le Pass'jeune

« Ils font quoi tes jeunes cet été ? »

« Ils s'évadent dix jours à Valras-Plage avec le CAJ ! Et puis, ils ont les transports Artis gratuit en illimité, des idées de sorties : la piscine en accès libre, des tarifs réduits sur des concerts,

des musées, au cinéma, à YouMove... »

« Vous avez gagné au loto ? »

« Non j'habite Beaurains ! J'ai pris le Pass'Jeune ! »

Coopérative jeunesse de services

<p>UN TERRITOIRE MOBILISÉ</p> <p>Des acteurs d'un territoire (quartier, commune, intercommunalité) se rassemblent au sein d'un comité local. Ensemble, ils mettent en place les conditions d'implantation de la CJS et offrent un soutien aux jeunes et aux animateurs.</p>	<p>UN PROJET POUR LES JEUNES ET PAR LES JEUNES</p> <p>Les jeunes coopérants décident collectivement et sont responsables de l'orientation et du fonctionnement de leur entreprise. Accompagnés par les deux animateurs, ils prennent graduellement en charge leur projet.</p>	<p>UNE PÉDAGOGIE ACTIVE ET COOPÉRATIVE</p> <p>Les jeunes apprennent en faisant. La CJS est une entreprise réelle et met les jeunes en situation de création d'activité. Les animateurs sont formés et disposent d'outils qui font leur preuve depuis plus de 25 ans au Québec.</p>
--	--	---

LES CLÉS DE RÉUSSITE

- Une implantation à l'échelle d'un territoire de vie
- Un comité local d'acteurs de terrain de secteurs divers
- Une Coopérative d'Activité et d'Emploi (parrain économique) responsable juridique de l'activité et des jeunes, en appui sur le volet économique et entrepreneurial
- Une structure d'éducation populaire (parrain jeunesse) en appui sur la vie collective et l'animation
- 2 animateurs formés à la pédagogie du projet CJS

LA CJS, TERRAIN D'APPRENTISSAGE...

Par l'expérimentation concrète de la gestion d'une entreprise coopérative, les jeunes se responsabilisent et développent rigueur, autonomie et esprit d'initiative. Ils apprennent à travailler ensemble, à prendre des décisions, à s'exprimer en public ou au téléphone. Ils acquièrent des compétences en marketing, gestion, comptabilité, ressources humaines.

CRÉE DES LIENS ET DE LA MIXITÉ SOCIALE...

Les jeunes provenant d'environnements sociaux et culturels variés, de filières différentes, se côtoient et apprennent à travailler ensemble. Ils se constituent un réseau avec les acteurs du comité local et leurs clients. Les acteurs du comité local et partenaires du projet, issus d'univers qui ont peu l'habitude de se croiser (éducation populaire et économie par exemple), se découvrent et se mobilisent autour d'un projet commun.

CHANGE LES REGARDS...

Des jeunes sur le monde de l'entreprise et du travail, par la découverte des réalités économiques, du fonctionnement d'une entreprise, des règles de vie au travail.

Des adultes sur la jeunesse, en leur offrant une place et des responsabilités : ils découvrent des jeunes volontaires, impliqués, désireux d'apprendre.

Des jeunes entre eux, grâce à la mixité sociale, culturelle, de genre.

Des jeunes sur eux-mêmes, en développant assurance et confiance en eux et en leurs capacités.

Les villes de Beaurains et d'Achicourt ont décidé de mettre en place une Coopérative jeunesse de services (CJS) en 2018.

Elle regroupe 12 à 15 jeunes âgés de 16 à 18 ans. Ensemble, avec l'appui des communes de Beaurains, Achicourt et des partenaires du territoire, ils

vont relever le défi de mettre sur pied une entreprise de type coopératif afin de créer un emploi, le temps d'un été.

Les jeunes des coopératives jeunesse de services se dotent alors d'une structure décisionnelle. Ils se répartissent les tâches et les responsabilités afférentes à la

gestion de leur coopérative et aux services qu'ils choisissent d'offrir à leur communauté (entretien ménager, gardiennage, tonte de pelouse, etc.).

Ils bénéficient d'une formation pratique et intensive en entrepreneuriat collectif.

Chantiers Coopératifs, une démarche d'implication

Le projet consiste à proposer aux jeunes âgés de 16 à 25 ans de s'investir sur des actions coopératives de rénovation urbaine. En échange, les jeunes se voient attribuer une bourse utilisable pour l'organisation d'un projet collectif.

Du 11 au 15 décembre 2017, le premier chantier a été organisé dans le cadre d'un partenariat entre la commune de beaurains et le Bailleur SIGH. La coopération entre le centre social municipal Chico Mendes de Beaurains et le

centre socioculturel d'Achicourt a permis d'entamer la rénovation des peintures dans les parties communes des collectifs de la résidence La Roseraie. Six jeunes : deux Achicouriens et quatre Beurinois se sont impliqués durant une semaine afin de contribuer à l'amélioration du cadre de vie. Même s'il reste un dernier bâtiment, il faut souligner que l'investissement des jeunes pour le bien-être des autres est une belle preuve d'esprit citoyen...

«Deux bâtiments ont été rénovés

sur une semaine par des jeunes qui ne sont pas des professionnels du bâtiment. Je les félicite pour la qualité de leur travail» a souligné le responsable de secteur de la société SIGH.

Pendant les vacances de printemps, la rénovation du hall sera effectuée. Ce chantier sera clôturé par un moment convivial qui permettra de faire un bilan avec les participants, les partenaires associés à la démarche et les locataires.

Les écoles en fête

Vive le printemps «Maternelle Jean Haniquaut»

Comme chaque année, l'école maternelle Haniquaut a fêté le retour du printemps.

Un défilé carnavalesque a eu lieu dans le quartier, un flash mob interprété devant les parents et amis de l'école venus nombreux. Les festivités se sont terminées par la mise à feu tant attendue de notre géante.

Pour cette année 2018, les déguisements et la géante «Mademoiselle Printemps» (en lien avec notre projet d'école sur la défense de la biodiversité) étaient tout droit sortis des albums d'Anne Crauzat, auteure d'albums pour enfants, reçue dans les classes, lors du salon du livre « lire au Sud » ;

Ainsi escargots, coccinelles, abeilles et hérissons étaient de sortie afin de nous apporter le beau temps !



Mademoiselle Printemps a fait des étincelles

Joyeux carnaval «Jean Moulin»

C'est dans un joyeux tintamarre que les enfants de l'école Jean Moulin ont fêté le carnaval ce mardi 17 avril.

Le défilé les a tout d'abord amenés dans la cour de l'école. Les élèves ravis se sont ensuite dirigés vers la ville. La joie du carnaval a entraîné tout le monde dans une belle fête. Ce partage avec le personnel enseignant fut un moment riche en couleurs et en jeu.



La fête des petits... et les paparazzis sont de sortie !

Au coeur de la paix avec l'école Saint Jean Notre-Dame

A l'occasion du centenaire de la paix, les élèves de l'école Saint-Jean Notre-Dame ont ouvert les portes de l'école afin de faire découvrir l'exposition qu'ils ont réalisée avec leurs enseignantes.

C'est en chantant qu'ils ont accueilli le public. Ils ont interprété «tous les enfants de la terre», «le soldat» de Florent Pagny et «Colore» des Innocents. Des plus petits aux plus grands, ils nous ont fait découvrir leur magnifique travail : poèmes sur la paix, exposés sur la vie des femmes, des enfants, la vie dans les tranchées, les soldats, des comptes-rendus de visites (les carrières Wellington ainsi que le musée d'Albert), ainsi que de nombreuses œuvres réalisées par les enfants.

Un grand merci à tous pour ce magnifique travail.



La chorale des écoliers

Cultivons nos jardins potagers

DU « BIAU » NATURELLEMENT BIO

L'hiver a joué son rôle et les jardins ont subi sa loi. Avec le printemps comme les coccinelles, les jardiniers ont envahi leur parcelle pour qu'aujourd'hui, dans un alignement parfait, les légumes poussent. Demain

elles apparaîtront sur les tables de ces magiciens de la nature. Les jardins communaux. Ce sont 37 parcelles, 11 rue Victor Hugo, 6 Hameau des Œillettes et 20, Théâtre de verdure Duquesnoy. Une parcelle est réservée aux jardins partagés du centre social, pour la plus grande joie des enfants.



En rang d'oignons...

Citoyenneté



Respectons nos voisins !

Bruits de voisinage

Limiter les bruits : Horaires d'utilisation des tondeuses et autres engins bruyants.

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Entretien des espaces verts de Poperen

La société immobilière grand hainaut, (SIGH) a décidé de résilier la convention d'entretien des espaces verts à compter du 1^{er} juin 2018. Cette volonté de la Direction est d'harmoniser les contrats d'entretien et d'en limiter le nombre.

Sont concernées les résidences :

Jean Poperen
Pierre Bérégovoy
La Roseraie

Cette prestation sera désormais confiée à l'entreprise GB Nature.

L'entretien des espaces verts de Poperen transféré par le groupe SIGH



Le 3^e blind test des AMA



Partager nos connaissances pour mieux agir

Les Ateliers des Musiques Actuelles ont organisé leur 3^e «blind test» le jeudi 22 mars au centre social Chico Mendès. Le terme « blind test » signifie « test à l'aveugle » en anglais. Cela permet de faire parler amateurs et néophytes ou passionnés sur la diversité de la musique tout en partageant un moment de convivialité.

Le but de cette démonstration est également de fixer les connaissances, de donner des clés pour comprendre la complexité des musiques d'aujourd'hui, et de suggérer au public des pistes pour lui permettre d'approfondir les sujets présentés en écoutant des petits extraits de musiques actuelles. Les AMA conçoivent des conférences musicales qu'ils diffusent lors de manifestations culturelles.

Ces ateliers s'adressent aux élèves autonomes dans leur instrument mais aussi aux débutants. Ils ont pour objectif de développer la pratique collective au sein des musiques actuelles en étudiant et en réarrangeant des standards de rock, de blues, de reggae, mais également des titres de groupes ou de chanteurs actuels qu'ils font partager lors d'Apéro-concert dont le prochain est programmé le vendredi 1^{er} juin à 20h, salle Jordan Dellacherie.

Quand guitares et cuivres se rencontrent

C'est un concert inédit qui s'est déroulé le jeudi 19 avril au centre social Chico Mendès... Il réunissait les musiciens de l'association CARMA (Collectif Associatif de Représentation des Musiques Actuelles), des AMA (Ateliers des Musiques Actuelles), mais aussi la classe de cuivre de l'école de musique dirigée par Martin Cornwell. C'est le premier atelier commun, une passerelle entre les guitares et les cuivres, entre musique de tradition orale et musique écrite.

Ces travaux de rencontre ont une grosse valeur pédagogique, chacun présente son instrument en jouant un titre ou un extrait musical. La soirée s'est clôturée par « Everybody needs somebody » des blues Brothers avec cuivres, guitares, contrebasse, chant et batterie !



Un concert inédit...

LES CLÉS POUR RÉUSSIR AVEC LES «TRÈS PETITES ENTREPRISES»



Ce jeudi 29 mars, la BGE Hauts de France a organisé une rencontre entre les élus et des chefs d'entreprise à l'Auberge des Saveurs à Beaurains.

L'idée de cette manifestation, est de parler de 95% des entreprises en France, qui représentent plus de 3 millions d'emplois.

À l'issue de cette rencontre, les chefs d'entreprise étaient satisfaits d'avoir pu s'exprimer et d'être entendus. Les Très Petites Entreprises peuvent se développer et créer de l'emploi à condition que l'on tienne compte de leurs spécificités.

Le salon du livre «Lire pour grandir»

Si Petit Ours Brun en chair et en vrai a été l'une des attractions du 3ème rendez-vous du livre intercommunal, les cinq auteurs d'ouvrages pour enfants (dont Nancy Guilbert intervenue dans les écoles de Beaurains) n'étaient pas en reste. Une

floraison d'ateliers autour de l'environnement, de spectacles pour toute la famille a mis en éveil tous les sens des centaines d'enfants invités dans le grand salon. Du 11 au 14 avril à Beaurains et Achicourt.



Le salon du livre a été inauguré par M. Pierre Ansart et M. Pascal Lachambre Maires de Beaurains et d'Achicourt



Les enfants ont rencontré Annette la Chipette...

Remonter le temps avec la mémoire locale

«Je suis venu en pensant que ça allait être «scolaire» et j'ai passé un excellent moment !». Les mots de ce père de famille résument l'originalité de la soirée : «l'histoire de Beaurains en images» organisée par le groupe «Mémoire et Patrimoine» le samedi 14 avril.

Un grand écran, une centaine de chaises pour autant de photos projetées, des tartes faites maison et l'assemblée s'est délectée deux heures durant en

émotions variées avec le rire et les souvenirs. Les vingt-cinq membres de la joyeuse équipe préparent un recueil pour la fin d'année. Il sera co-écrit avec les élèves d'une classe de cours moyens. «L'idée est de croiser la mémoire de trois générations pour évoquer notre ville» explique l'animateur du groupe. Un projet partagé pour transmettre et... recevoir. Prochain rendez-vous le dimanche 16 décembre à la salle Jordan Dellacherie.



«Je suis venu en pensant que ça allait être «scolaire» et j'ai passé un excellent moment !»



Le club de football de Beaurains en 1968...

Arokana, savant mélange !

Les P'tits gars d'Arokana on les connaît bien à Beaurains. Ce quatuor humoristique à la frontière du jazz-rock acoustique et de la chanson française à texte, nous avait déjà séduit en 2013 à l'occasion d'un show Gainsbourg revisité.

Les singes musiciens comme ils se dénomment eux-mêmes, nous sont revenus le 30 mars avec entre autres, 10 nouveaux titres, tous plus colorés les uns que les autres.

Le texte et son contenu, sont une force pour le groupe, et c'est avec douceur et gaieté que les messages passent.

Mention spéciale pour le titre «15 minutes par jour» où dans une forme simple et respectueuse, mais avec du fond, est abordé le sujet de notre rapport aux médias, des problèmes de famine dans le monde ou encore de la malbouffe. Un équilibre Poésie / Message / Humour / Musique exceptionnel et assez original pour qu'on s'y attarde.

Devant une salle comble et un public électrisé..Des musiques et des textes qui font du bien à entendre... Nul doute que nos 4 artistes ont su nous redonner la banane.

Si vous les avez manqués : AROKANA fête ses 10 ans le 24 Novembre 2018 20h30 au Stade couvert de Liévin



Les singes musiciens sont de retour...

Talents en scène retournent la télé



Euch téléphone y brait.. Et le public avec...



Un public toujours aussi nombreux...

Les 21 et 22 avril salle Jordan Dellacherie, l'association «Talents en scène» a présenté sa nouvelle création : «les Talents retournent la télé».

Pendant près de trois heures, les 19 artistes présents sur scène (acteurs, danseurs et chanteurs) ont revisité des émissions télé cultes. L'école des fans, le journal télé, the voice, télé foot, tourne manège, la météo, super nanny, cauchemar en cuisine. Cette prestation était un mélange de comédies, de chants mêlés, de vidéos et de publicités détournées.

Près de 250 spectateurs ont assisté à ce spectacle et sont repartis enchantés.



Bravo aux artistes et aux membres de l'association pour leur investissement.

Monsieur le Maire, depuis mars 2014, vous êtes devenu Vice-Président de la Communauté Urbaine d'Arras, en charge des infrastructures. En quoi consiste votre mission ?

De mars 2014 à décembre 2016, je devais organiser avec les techniciens gestionnaires du dossier, l'entretien et le développement de 200 kilomètres de voirie, d'intérêt communautaire.

Les entrées d'agglomération, les voiries ouvertes au transport urbain ou encore les axes routiers sillonnant les grandes zones économiques (ACTIPARC – ZI EST ou ARTOIPOLE) composaient ce réseau.

Chacune des 39 communes de la CUA était donc plus ou moins concernée par cette problématique.

Depuis le 1er janvier 2017, la compétence voirie de la CUA s'applique sur l'ensemble des voiries. Comment s'est faite cette évolution ?

La loi stipule que cette compétence voirie s'applique sur la totalité des voies du territoire communautaire. Aussi, la CUA a décidé de se mettre en règle à compter du 1er janvier 2017.

Dans cette perspective, durant le dernier semestre 2016, ont été définies les modalités de prise en charge, en lien avec les 46 communes composant désormais le territoire.

C'est la commission de transfert de charge qui a été établie pour chaque commune, le montant dont elle était redevable à la CUA.

Depuis cette décision, c'est donc 582 kms de voiries que nos services communautaires doivent surveiller et entretenir.

Désormais, quelles sont les missions de la CUA dans ce domaine ?

Elles se définissent par :

- L'entretien des chaussées, places, trottoirs, terre-pleins... ;
- Les arrêts et abris bus ainsi que les parkings à vélos ;
- La signalisation (sauf commerciale et événementielle) ;
- L'éclairage public et le salage des voies des zones industrielles.

Chaque mairie reste responsable de

- L'entretien des cheminements dans les parcs et des chemins ruraux ;
- Les horodateurs ;
- L'entretien des espaces verts ;

- L'installation de bancs, poubelles, canibox, toilettes publics, panneaux publicitaires, fontaines... ;
- La signalisation commerciale et événementielle ;
- L'éclairage public et le salage des voies (hors zones industrielles) ;
- La propreté urbaine et le désherbage des voies.

Existe-t-il des incidences budgétaires et d'organisation ?

La direction de la voirie de la CUA comporte désormais une quarantaine de personnes dont la moitié en tant qu'agents de terrain.

Les services sont dirigés par - 2 directeurs : 1 pour Arras et les 6 communes péri-urbaines et 1 pour les communes rurales

Ils sont assistés de 6 techniciens référents prenant en charge chacun un secteur comprenant environ 100 kms de voirie.

Un plan pluri annuel d'investissement, de 2018 à 2020, se chiffrera à 15 millions

d'euros, en faveur de l'amélioration de la voirie de la sécurité des déplacements et de la circulation apaisée entre tous les usagers. A cela s'ajoutera l'entretien courant de la voirie et le développement des modes doux.

Enfin, un diagnostic fin de la voirie sur l'ensemble du territoire sur le premier trimestre 2018, permettra de mieux cibler les futures interventions sur l'ensemble du réseau routier, priorité étant donnée à la sécurité des infrastructures.

La programmation des futurs travaux se fera en concertation avec chaque Maire, au vu des résultats de ce diagnostic.

Les habitants de la Commune peuvent-ils faire remonter leurs demandes d'intervention ? où doivent-ils s'adresser ?

Si vous rencontrez un problème sur le trottoir ou sur la route près de chez vous, signalez-le à la Communauté Urbaine d'Arras.

Son service dédié à la voirie mettra en œuvre la meilleure solution pour régler la situation (mise en sécurité, réparation en régie ou intervention d'entreprises).

Contact
 • Numéro vert 0 8000 62000
 • Mail : sosvoirie@cu-arras.org

Vos fonctions de Maire et de Vice-Président de la Communauté sont-elles complémentaires ?

Le Maire reste le représentant de l'Etat dans sa Commune. Il a en charge le développement des services publics et s'occupe de différents domaines : aide sociale, état civil, développement des politiques



Pierre Ansart, Maire de Beaurains

éducatives, culturelles et sportives... dans le cadre d'un équilibre budgétaire de plus en plus contraint, nécessitant une mutualisation avec d'autres communes dans un souci d'économie.

Un Vice-Président de la Commune urbaine, n'a en charge qu'un seul domaine (ex : les infrastructures routières) mais sur l'ensemble des 46 communes composant le territoire communautaire. Cela nécessite une vision plus large et plus globale du territoire ainsi qu'un dialogue permanent avec les autres collègues Maires.

Pour ma part, c'est ce que j'apprécie particulièrement dans le rôle de Vice-Président. Membre du Bureau Exécutif de la Communauté Urbaine, je prends également part à la réflexion préliminaire sur toutes les compétences communautaires, qui se poursuit ensuite en bureau de communauté au sein duquel siège l'ensemble des Maires du territoire.

Ces deux fonctions me semblent donc complémentaires, mais elles nécessitent un investissement personnel important.

Mathieu Delestré : un Beurinois champion du monde en ornithologie



M. Delestré champion du monde

On pourrait presque dire de lui que c'est un oiseau rare parce qu'il élève des perruches tout en collectionnant des titres internationaux et nationaux. Les concurrents ont bien essayé de lui picorer quelques récompenses mais ils y ont tous laissé des plumes... Difficile de rivaliser avec un féru d'animaux...

Enfant, ses parents ont installé leur « nid » à Beaurains, pour un anniversaire un couple de



Catherine, la perruche qui vaut de l'or

mandarins offert et la passion des animaux commence...

Eloigné quelques temps de Beaurains pour le travail il y revient s'y installe avec son épouse à côté d'un éleveur, M. Lucien Mercier. Celui-ci est devenu son mentor et lui a donné en cadeau une perruche calopsitte. A partir de ce moment-là, notre jeune amateur s'est senti pousser des ailes.

Et puis, petit à petit l'oiseau a fait son nid... Avec son expérience, Il est intarissable sur l'élevage des oiseaux exotiques. Sa recette pour avoir de beaux sujets ? « Patience et longueur de temps », mais aussi de l'hygiène dans le bâtiment et une bonne alimentation. Pour les conseils et recommandations, notre Beurinois n'a pas un appétit d'oiseau.

Aujourd'hui, âgé de 44 ans, il est professeur de collège. Il est adhérent à l'AOB (Amicale Ornithologique de Beaurains) et en est même le secrétaire. Il fait également partie d'autres associations et au niveau national il est le responsable du Comité passereaux au sein du CDE (Club des éleveurs d'oiseaux exotiques). Pour la revue mondialement connue du CDE, il a des ailes et prend la plume pour rédiger des articles ornithologiques.

Sa passion, il l'a transmise à ses fils Dylan (16 ans) et Lohann (9 ans) qui ont déjà quelques titres nationaux et régionaux à leur actif. Un bon début qui leur donnera à eux aussi, l'envie de voler de leurs propres ailes...

Championnats du monde (2 participations)
 2018 à Cesena en Italie :
 Champion du monde en perruche catherine crémino
 Médaille d'argent en perruche tête de prune gris vert
 2010 à Matosinhos au Portugal
 Champion du monde avec un stam (4 oiseaux

identiques) en perruche catherine lutino
 Médaille de bronze en catherine cobalt

Championnats de France
 Premier titre de Champion de France CDE à Cambrai en 2008 avec un diamant de Gould tête noire mâle. Plusieurs titres de champion de France CDE, UOF et FFO depuis une dizaine d'années.